



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2024-13

**Nombre de représentants
au Comité Syndical :**

**en exercice : 29
présents : 19
pouvoirs : 8**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 16 juillet à 11h00, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction départementale du Conservatoire à Rodez.

Date de la convocation de la réunion : vendredi 14 juin 2024

Date d'envoi des rapports : mardi 9 juillet 2024

PRESENTS :

*Mesdames Valérie ABADIE-ROQUES, Monique ALIES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Sylvie BOUCHAUD, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Gulistan DINCEL, Dominique GOMBERT, Graziella PIERINI, Christine PRESNEL, Régine TAUSSAT, Michèle VINCENT.
Messieurs Claude ASSIER, Éric CANTOURNET, Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL, Nicolas WÖHREL, Jean VALADIER*

Absents ayant donné POUVOIR :

*Madame Francine LAFON à Madame Dominique GOMBERT
Madame Geneviève CAMBON à Madame Monique ALIES
Monsieur Éric CANTOURNET à Madame Graziella PIERINI
Madame Florence PHILIPPE à Madame Christine PRESNE
Madame Nathalie PUEL à Madame Valérie ABADIE-ROQUES
Madame Gisèle RIGAL à Madame Michèle BUESSINGER
Madame Emilie SAULES-LE-BARS à Madame Isabelle BAILLET-SUDRE
Madame Nadine TUFFERY à Monsieur Nicolas WÖHREL*

Absents EXCUSÉS :

*Monsieur Arnaud COMBET
Madame Karine HAUMAITRE*

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT

Séance à huis clos

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le vendredi 14 juin 2024.

Considérant le rapport adressé le mardi 9 juillet 2024.

Considérant l'article 4 du règlement intérieur du Syndicat mixte annexé aux statuts.

Considérant la demande de Madame la Présidente de réunir le comité syndical à huis clos.



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr



Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Approuve

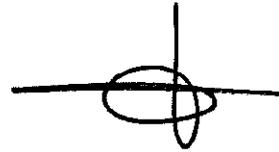
La tenue de la séance du Comité syndical à huis clos

Déposé en Préfecture le

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the right, a horizontal line on the left, and a central loop that overlaps both.

Dominique GOMBERT

Sens des votes :

Pour : 24

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 3

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Séance à huit clos

Date de décision: 16/07/2024

Date de réception de l'accusé 26/07/2024
de réception :

Numéro de l'acte : 20240716_13

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20240716-20240716_13-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assemblees

autres

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2024_13_Séance à huis clos.pdf (99_DE-012-251200986-20240716-20240716_13-DE-1-1_1.pdf)

